



# « La feuille de chou »

FEUILLE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

juillet-août 2018



Vive les vacances !

## PRINCIPAUX POINTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2018

Le conseil municipal :



- a délibéré pour voter les tarifs 2018/2019 des services de restauration scolaire et de garderie périscolaire.
- a délibéré pour voter le tarif de location des salles Neyret et Préry aux associations dans le cadre de manifestations à but lucratif. Même tarif que celui appliqué pour la salle des fêtes.

Les comptes rendus des derniers conseils municipaux sont disponibles sur [www.meyrieulesetangs.fr](http://www.meyrieulesetangs.fr)

### FERMETURE MAIRIE

La mairie sera fermée du 06 août au 17 août inclus.

### RECRUTEMENT

La mairie recrute une personne (homme/femme) pour 2 heures quotidiennes de cantine à partir de la rentrée 2018. Merci de transmettre votre CV en mairie.

### APPEL A DONS

La garderie de la commune recherche des jeux extérieurs pour les enfants. Si quelques-uns reposent au fond de votre garage, n'hésitez pas à en faire don aux écoliers.

### REUNION RENTREE SCOLAIRE

La réunion de rentrée regroupant l'école, la cantine garderie et le sou des écoles aura lieu le **jeudi 6 septembre à 20h00 à la salle des fêtes.**



### GARDERIE MERCREDI MATIN

Le SIVU du groupe scolaire de Culin-Tramolé renouvelle son service de garderie du mercredi matin pour l'année 2018-2019. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 09.67.28.03.88.

### DIVAGATION ET ABOIEMENT DES CHIENS

**La divagation des chiens est interdite.** Pour la sécurité de tous, en cas de repérage d'un animal en état de divagation, les dispositions nécessaires seront prises par la mairie pour que l'animal soit conduit à la fourrière. L'article 8 de l'arrêté préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997 spécifie que **les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage**, ceci de jour comme de nuit. Les chiens doivent avoir subi **un dressage tel qu'ils n'aboient qu'en cas de tentative d'effraction.**

### FONCTIONNEMENT CONTENEURS

Nous retrouvons régulièrement des déchets non destinés aux conteneurs d'ordures ménagères à proximité des conteneurs : bouteilles de gaz, autocuiseurs, gros cartons d'emballage, ... Ces déchets doivent être déposés à la déchèterie de Saint Jean de Bournay. **Il est interdit de les déposer dans les conteneurs.**



## A VOS TAILLE-HAIES ET CISAILLES...

Pensez à tailler vos haies au droit du domaine public. **C'est une obligation du code civil.** Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, des parcs publics, des terrains de sport et/ou de jeux, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et ne cachent pas les panneaux de signalisation.

## ALERTE URGENCE AMBROISIE

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, **les plants d'ambroisie doivent être systématiquement détruits, en priorité avant la floraison, c'est à dire au plus tard, la première dizaine d'août.** Chacun est responsable de l'élimination de l'ambroisie sur les terrains qu'il occupe ou qu'il gère : les collectivités publiques sur les terrains publics, les propriétaires privés sur leurs parcelles, les lotisseurs ou les entreprises sur les chantiers, les agriculteurs sur les terrains agricoles. Que faire si j'en vois ? Sur ma propriété : je l'arrache ! Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache ! Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup : je signale la zone infestée grâce au SIGNALEMENT-AMBROISIE : [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr), par mail : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr) ou à la mairie.

## MAILLONS TOUT

Dans le cadre du projet culturel intercommunal « Maillons Tout », dont le thème cette année est « le message », la commune a réalisé des créations à découvrir tout l'été sur les espaces verts de la place de l'église.

## PENDANT LES VACANCES, SOYONS VIGILANTS !

En période estivale et de départs en vacances, le risque de cambriolage est accru. **AVANT DE PARTIR EN VACANCES**, informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien, ...). Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne. Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio... Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. De même, il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs. Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous. Manifestons également notre esprit de responsabilité et de citoyenneté en étant attentifs aux faits inhabituels dans nos hameaux (véhicules stationnés, individus suspects, ...).

Mais ne vous substituez pas aux forces de l'ordre : en cas d'urgence, composez le 17.



## ACCUEIL DE JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

Le Département va reconduire l'accueil de jeunes en service civique. Le Département accueillera 30 jeunes volontaires, acteurs de la citoyenneté. Pour le territoire de la Porte des Alpes, la mission proposée concernera le « Soutien à la médiation numérique ». Les volontaires en service civique seront engagés pour 8 mois (Novembre 2018 à juin 2019) pour un engagement de 28h par semaine sur 4 jours. L'offre de recrutement de deux volontaires pour le service civique sur le territoire de la Porte des Alpes est consultable sur les sites internet [www.isere.fr](http://www.isere.fr) et [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr). Une information collective sera organisée le mercredi 5 septembre à 10h à la Maison du Département de Bourgoin-Jallieu pour laquelle la présence des jeunes est à favoriser. Dès à présent, les personnes intéressées peuvent se renseigner ou candidater en utilisant les coordonnées indiquées dans l'offre.

## APPELS FRAUDULEUX AU NOM DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ISERE

Depuis plusieurs semaines, de nombreux Isérois reçoivent des appels au nom du Conseil départemental, pour les inciter à réaliser des travaux d'isolation de leur logement. Le Département de l'Isère vous informe qu'il s'agit de démarches téléphoniques frauduleuses et n'a confié à aucune structure ce type de prestations. A ce titre, il met en garde contre ces appels frauduleux et a porté plainte contre ses auteurs.

Pour toute information concernant des travaux d'isolation, l'Espace Info Energie de l'Isère, structure indépendante et partenaire du Département, est à disposition au 04.76.14.00.10 ou sur le site : <http://www.infoenergie38.org/>

**SUR MEYRIEU LES ETANGS**

- ✓ **Vendredi 13 juillet : Soirée « four à pain »** au clos de la cure, dès 19h00. Vente de pains et tartes au sucre. Buvette, assiettes de charcuterie, méchoui (mouton à la broche). Repli à la salle des fêtes en cas de pluie.
- ✓ **Samedi 21 juillet : Pétanque des conscrits** dès 17h00 au stade. Inscriptions sur place. Buvette et petite restauration.
- ✓ **Samedi 25 août : Bal mousse des conscrits**
- ✓ **Jeudi 6 septembre : Reprise des réunions du Club de Dauphins**
- ✓ **Samedi 8 et dimanche 9 septembre : Vogue**
  - **Samedi soir : bal populaire gratuit**
  - **Dimanche midi : apéritif et cochonaille à la chaudière**
  - Organisés par **le comité des fêtes**
- ✓ **Lundi 10 septembre : Atelier floral du Club des Dauphins**
- ✓ **Jeudi 13 septembre : Assemblée générale de l'Ecole de musique**, 20h à la salle des fêtes - Bienvenue aux artistes en herbe ! L'école de musique développe son activité « Chant et Eveil » en direction des jeunes enfants :
  - Création d'une chorale pour les enfants de 6 à 12 ans, tous les lundis de 18h à 19h
  - Cours d'éveil musical ouvert aux enfants de 4 à 6 ans, le vendredi de 17h à 18h
  - Parcours "découverte " pour les enfants indécis sur le choix d'un instrument : ouvert aux enfants de 7 ans et plus - pratique d'un instrument différent chaque trimestre. Cela permet aux enfants de tester et de se décider sans précipitation.

Rappel : nous recherchons également des chanteurs, chanteuses pour assurer la partie chant des ateliers. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'Ecole à l'adresse suivante : [edm.meyrieu@gmail.com](mailto:edm.meyrieu@gmail.com). **Les inscriptions seront définitives lors de l'assemblée générale. La nouvelle équipe du bureau vous présentera l'équipe des professeurs, parmi eux quelques nouveaux également.**
- ✓ **Samedi 15 septembre : Fête du pain** organisée par **les Amis du Jumelage** de 17h à 21h, à la salle des fêtes. Commande à l'avance. Un document spécifique à cette manifestation sera distribué.
- ✓ **Vendredi 21 septembre : Conférence-débat « Les écrans, nos enfants et nous »** organisée par **l'association Trois petits points etc**, présentée par Sandra Cornaz, docteure, enseignante-chercheuse à l'université Lyon 2. Quel impact des écrans dans notre quotidien aujourd'hui ? Quel usage des écrans pour nos enfants ? - 20h, salles Neyret et Préry.
- ✓ **Vendredi 28 septembre : Concert « bols de cristal »** organisé par **l'association Trois petits points etc** - 20h, salles Neyret et Préry – Tarif : 20 € - Nombre de places limité, réservation à l'avance auprès de l'association par mail : [troispetitspointsetc@posteo.net](mailto:troispetitspointsetc@posteo.net)

**AUX ALENTOURS**

- ✓ **Dimanche 22 juillet : Repas champêtre** organisé par l'Amicale des donneurs de sang, au club house du stade de rugby à St Jean de Bournay. Apéritif servi dès 11h30. Concours de pétanque l'après-midi. Prix des repas : 18 € pour les amicalistes, 22 € pour les non-amicalistes, 11 € pour les enfants de 8 à 12 ans, gratuit pour les moins de 8 ans. Règlement à l'inscription. Renseignement auprès de Guy Barbier au 06 33 82 13 43.
- ✓ **Vendredi 17 août : Don du sang** de 8h30 à 11h30 et 16h00 à 19h00, salle Claire Delage à St Jean de Bournay. Merci d'avance de votre mobilisation.

*Pour la feuille de chou d'août, merci aux associations de nous communiquer les informations à publier au plus tard le 27 juillet.*